

Les fonds axés sur un niveau de risque cible

SUPER :

Logo de Manuvie

Les fonds axés sur un risque cible

De la série de vidéos *Notions de base sur les placements* de Manuvie.

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

FRED : Salut tout le monde! Je m'appelle Fred, et elle, c'est ma grande amie Catherine.

CATHERINE : Exact.

FRED : On essaie d'expliquer des notions importantes de placement mais avec des mots simples.

CATHERINE : En fait, les notions elles-mêmes sont assez simples.

FRED : Peu importe, aujourd'hui, on parle de fonds axés sur un niveau de risque cible...

CATHERINE : ...qui sont un autre type de fonds de répartition de l'actif. Quand on parle de fonds axés sur un niveau de risque cible, on parle de la tolérance au risque et non pas de la progression jusqu'à la retraite, comme pour les fonds axés sur une date cible.

FRED : Hé! Honnêtement, c'était pas pire... Mais encore trop compliqué.

Je pense que ce que Catherine voulait dire, c'est qu'avec les fonds axés sur un niveau de risque cible, il faut identifier quel type d'investisseur on est et le degré de risque qu'on est prêt à prendre. Il y a des personnes qui sont prêtes à prendre plus de risques que d'autres.

CATHERINE : C'est en plein ça. On peut être un investisseur audacieux, un investisseur prudent ou quelque part entre les deux. Il y a de nombreux questionnaires et outils pour nous aider à le savoir.

FRED : Excellent truc! Pour nous aider à découvrir notre profil d'investisseur, les questionnaires de risque nous demandent seulement de répondre à quelques questions à choix multiples. Ensuite, on choisit un fonds selon le degré de risque qu'on est prêt à prendre.

SUPER :

Portefeuille audacieux

Portefeuille de croissance

Portefeuille équilibré

Portefeuille modéré

Portefeuille sécuritaire

Le classement des placements dans les catégories « sécuritaire », « modéré », « équilibré », « de croissance » et « audacieux » en fonction du profil de risque n'est qu'une suggestion. Cette présentation ne sert pas à remplacer les conseils d'un professionnel compétent en services financiers. Avant de prendre quelque engagement

que ce soit au sujet des questions abordées ici, songez à consulter un professionnel en services financiers pour déterminer votre tolérance au risque, de même que les placements et la répartition de l'actif qui vous conviennent selon votre situation personnelle, financière, fiscale, familiale ou autre.

CATHERINE : Dans cette liste, je choiserais le portefeuille de croissance parce que j'aime prendre des risques et que ce portefeuille mélange des actifs pour m'aider à réaliser ma stratégie de croissance.

SUPER :

Portefeuille audacieux

Portefeuille de croissance

Portefeuille équilibré

Portefeuille modéré

Portefeuille sécuritaire

CATHERINE : Mais il faut pas oublier de vérifier et de réévaluer régulièrement sa tolérance au risque. Quand notre situation change ou avec les années, on doit vérifier si le fonds axé sur un niveau de risque cible dans lequel on a investi correspond toujours au degré de risque qu'on est prêt à prendre.

FRED : Pourquoi il faut faire ça?

CATHERINE : Parce que contrairement aux fonds axés sur une date cible qui s'ajustent avec le temps pour devenir plus sécuritaires jusqu'à la retraite, les fonds axés sur un niveau de risque cible gardent la même répartition. On doit quand même vérifier régulièrement si ces deux types de fonds de répartition de l'actif nous conviennent toujours.

FRED : Et on vérifie, quoi... Une fois par année?

CATHERINE : Oui, au moins une fois par année ou quand on vit un changement important. Et il ne faut pas oublier que la répartition de l'actif ne garantit pas de profits et n'offre pas de protection contre les pertes. Et ces fonds ne conviennent pas à tout le monde, surtout à ceux qui choisissent eux-mêmes leurs options de placement.

FRED : OK, sais-tu quoi, je pense que je comprends.

CATHERINE : Et si vous avez besoin d'une professionnelle en services financiers...

FRED : Non, non, non, c'est bon.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé, et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

06/20 AODA